



# INFO MAIRIE

Mairie de Neufmoutiers-en-Brie

N° 10/2016

OCTOBRE

25/10/2016

- Sietom  
Info calendriers
- EDF  
Démarchage  
abusif
- Paroisse de St  
Colomban
- Lanterne publique
- Maisons illuminées  
et décorées
- Cérémonie du 11  
novembre
- Panneau  
d'interdiction de  
se baigner
- Repas des  
personnes âgées
- Fermeture de la  
mairie
- Covoiturage
- Habiter mieux

## INFO CALENDRIERS



Passage des éboueurs de la SEPUR au domicile des habitants.

Du 1<sup>er</sup> novembre 2016 au 15 janvier 2017

Assurez-vous qu'il s'agit bien des équipages habituels et n'hésitez pas à leur demander leur carte.

\*\*\*\*\*

## ATTENTION !!! Démarchage Abusif

Toute personne se représentant de la mairie pour un démarchage notamment pour l'E.D.F ou autre n'est en aucun cas mandatée par la commune. La mairie ne saurait en être responsable.

\*\*\*\*\*



## La Toussaint le 1<sup>er</sup> Novembre 2016

Le Père Pierre-Alain d'Arthuys de la Paroisse de St Colomban sera au cimetière de Neufmoutiers le :

Mardi 1<sup>er</sup> Novembre 2016  
de 14h00 à 15h00

Pour ceux qui désirent prier et faire bénir leur sépulture familiale.

\*\*\*\*\*

## Lanterne Publique Communale

Toute personne signalant à la mairie un souci sur les lanternes des rues et par mesure d'efficacité, merci de bien noter le numéro de la lanterne (sur le mât) pour faciliter l'intervention de la société EIFFAGE ENERGIE.

## Maisons illuminées et décorées

Cette année pour Noël, la commission « Fêtes et Cérémonies » relance le concours des maisons illuminées et décorées.

Vous pouvez vous inscrire en mairie avant le 30 novembre 2016 ou le faire par internet. Rubrique la Mairie - Concours illuminations de Noël.



\*\*\*\*\*

## CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE



La Cérémonie de commémoration aura lieu au Monument aux Morts

Le Vendredi 11 Novembre 2016 à 9 h 15 en mairie

\*\*\*\*\*

## Panneaux d'interdiction de se baigner

La commune vous rappelle que les baignades sont interdites dans la mare communale. Pour cela, des panneaux ont été installés pour rappel. (Sachez qu'un enfant sans surveillance peut se noyer dans 20 cm d'eau en quelques minutes.)



\*\*\*\*\*

## **Et si vous deveniez famille d'accueil pour chien guide d'aveugle ?**

Chiens guides d'aveugle d'Ile-de-France, lieu-dit « le Poteau » RD 319 – 77 170 Coubert – [www.chiens-guides-idf.fr](http://www.chiens-guides-idf.fr) sur page facebook : Chiens-Guides-d'Aveugles-Ile-de-France

## Repas des personnes âgées

La commune comme tous les ans offre un repas le 22 janvier 2017 aux personnes à partir de 65 ans.

Pour ce faire, si vous avez eu 65 ans dans l'année 2016 vous n'êtes donc pas inscrit sur la liste communale. Pour participer au repas, merci de vous faire inscrire avant le 31 décembre 2016 à la mairie.

\*\*\*\*\*

## Fermetures de la Mairie

**Lundi 31 octobre 2016**

Réouverture au public le mercredi 02 novembre 2016 de 9h à 12h et de 14h à 18h

**Samedi 24 décembre 2016**

Réouverture au public le lundi 26 décembre 2016 de 14h à 16h

**Samedi 12 novembre 2016**

Réouverture au public le lundi 14 novembre 2016 de 14h à 16h

**Lundi 2 janvier 2017**

Réouverture au public le mardi 3 janvier 2017 de 14h à 18h

\*\*\*\*\*



Le Département de Seine-et-Marne accompagne les communes pour créer des stations de covoiturage : Pézarches, Dhuisy, Rebais, Montceaux-les-Meaux, Brie-Comte-Robert...

Rendez-vous sur [covoiturage77.fr](http://covoiturage77.fr) pour trouver la station la plus proche !



## Une aide de l'État pour un logement économe et écologique

### Habiter Mieux c'est quoi ?

« Habiter Mieux » est un programme de lutte contre la précarité énergétique.

Il vous aide à réaliser des travaux de rénovation thermique pour bien vous chauffer et diminuer vos factures d'énergie.

Il se traduit par le versement de financements de l'Anah, de l'État et de certaines collectivités ainsi que par l'accompagnement d'un professionnel dans la réalisation de vos travaux.

### Vous êtes concernés !

Pour être éligibles aux aides du programme « Habiter Mieux » vous devez :

- être propriétaire de votre logement, construit il y a plus de 15 ans
- réaliser des travaux permettant un gain énergétique de 25 %
- avoir des ressources inférieures aux plafonds Anah<sup>1</sup> (Tableau ci-dessous) :

**Vous trouverez votre délégation locale de l'Anah avec ses coordonnées**

### Liste des délégations locales de l'Anah

75	<a href="mailto:habiter-mieux-75@developpement-durable.gouv.fr">habiter-mieux-75@developpement-durable.gouv.fr</a>	01 82 52 51 00
77	<a href="mailto:ddt-habitermieux@seine-et-marne.gouv.fr">ddt-habitermieux@seine-et-marne.gouv.fr</a>	01 60 56 70 80
78	<a href="mailto:ddt-habitermieux@yvelines.gouv.fr">ddt-habitermieux@yvelines.gouv.fr</a>	01 30 84 30 00
91	<a href="mailto:ddt-shru-anah@essonne.gouv.fr">ddt-shru-anah@essonne.gouv.fr</a>	01 60 76 34 28
92	<a href="mailto:anah.uth192.drihl-if@developpement-durable.gouv.fr">anah.uth192.drihl-if@developpement-durable.gouv.fr</a>	01 40 97 28 50
93	<a href="mailto:anah.uth193.drihl-if@developpement-durable.gouv.fr">anah.uth193.drihl-if@developpement-durable.gouv.fr</a>	01 41 60 68 70
94	<a href="mailto:habiter-mieux-94@developpement-durable.gouv.fr">habiter-mieux-94@developpement-durable.gouv.fr</a>	01 49 80 22 00
95	<a href="mailto:ddt-sh1-anah@val-doise.gouv.fr">ddt-sh1-anah@val-doise.gouv.fr</a>	01 34 25 26 43

### Contact de la DRIHL Île-de-France

Christine Gauthier : Responsable de la mission communication : [Christine.Gauthier@developpement-durable.gouv.fr](mailto:Christine.Gauthier@developpement-durable.gouv.fr)

ou

[habitermieux.idf@developpement-durable.gouv.fr](mailto:habitermieux.idf@developpement-durable.gouv.fr)